

WORLD INTELLECTUAL PROPERTY  
ORGANIZATION

世界知识产权组织

ORGANIZACION MUNDIAL  
DE LA PROPIEDAD INTELECTUAL



ORGANISATION MONDIALE  
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

المنظمة العالمية للملكية الفكرية

ВСЕМИРНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ  
ИНТЕЛЛЕКТУАЛЬНОЙ СОБСТВЕННОСТИ

Actualité/98/46 (F)  
Genève, le 22 décembre 1998

## OMPI - ACTUALITÉ

TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

AVEC L'ADHÉSION DE *L'AFRIQUE DU SUD*, LE NOMBRE D'ÉTATS  
CONTRACTANTS DU PCT PASSE À 100

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), à Genève, a le plaisir d'annoncer que l'Afrique du Sud a déposé son instrument d'adhésion au PCT le 16 décembre 1998. L'Afrique du Sud deviendra le 100<sup>e</sup> État contractant du PCT le 16 mars 1999.

--

Par conséquent, l'Afrique du Sud (code de pays : ZA) peut être désignée dans toute demande internationale déposée le 16 mars 1999 ou ultérieurement et, parce qu'elle est liée par le chapitre II du PCT, peut aussi être élue aux fins de l'examen préliminaire international. En outre, les personnes qui ont la nationalité sud-africaine ou qui sont domiciliées en Afrique du Sud pourront, à compter du 16 mars 1999, déposer des demandes internationales dans le cadre du PCT.

De plus amples renseignements sur les avantages que présente le système du PCT pour les inventeurs et les entreprises peuvent être obtenus auprès de l'OMPI, à Genève.

/...

Le PCT est un système permettant aux inventeurs et aux entreprises d'obtenir, de manière avantageuse, une protection par brevet à l'échelle mondiale. Les 100 États contractants du PCT sont les suivants :

Afrique du Sud (à compter du 16 mars 1999)	Émirats arabes unis (à compter du 10 mars 1999)	Kirghizistan	République populaire démocratique de Corée
Albanie	États-Unis d'Amérique	Lesotho	République tchèque
Allemagne	Ex-République yougoslave de Macédoine	Lettonie	Roumanie
Arménie		Libéria	Royaume-Uni
Australie		Liechtenstein	Sainte-Lucie
Autriche	Fédération de Russie	Lituanie	Sénégal
Azerbaïdjan	Finlande	Luxembourg	Sierra Leone
Barbade	France	Madagascar	Singapour
Bélarus	Gabon	Malawi	Slovaquie
Belgique	Gambie	Mali	Slovénie
Bénin	Géorgie	Mauritanie	Soudan
Bosnie-Herzégovine	Ghana	Mexique	Sri Lanka
Brésil	Grèce	Monaco	Suède
Bulgarie	Grenade	Mongolie	Suisse
Burkina Faso	Guinée	Niger	Swaziland
Cameroun	Guinée-Bissau	Norvège	Tadjikistan
Canada	Hongrie	Nouvelle-Zélande	Tchad
Chine	Inde	Ouganda	Togo
Chypre	Indonésie	Ouzbékistan	Trinité-et-Tobago
Congo	Irlande	Pays-Bas	Turkménistan
Côte d'Ivoire	Islande	Pologne	Turquie
Croatie	Israël	Portugal	Ukraine
Cuba	Italie	République centrafricaine	Viet Nam
Danemark	Japon	République de Corée	Yougoslavie
Espagne	Kazakhstan	République de Moldova	Zimbabwe
Estonie	Kenya		

Pour obtenir des informations plus détaillées, veuillez vous adresser à la Section des relations avec les médias et avec le public :

Téléphone : (+41 22) 338 92 46

Télécopieur : (+41 22) 338 88 10

Courrier électronique : [publicinf@wipo.int](mailto:publicinf@wipo.int)